

—Non, je ne me trompe pas... J'ai dit trois quarts d'heure et je le maintiens... Je suis sûr de mon fait, par la raison que trois quarts d'heure auparavant, comme je fermais les portes après la sortie des voyageurs du train de minuit et quart, le jeune homme est venu me demander si ce train arrivait de Calais... Je lui répondis négativement... Il me demanda à quelle heure il arriverait... Je répliquai :—*"A une heure..."*—J'attends un ami par ce train, me dit-il alors, et j'avais peur d'être en retard..."

M. de Gibray fronçait le sourcil d'un air mécontent.

—Voilà qui est au moins singulier ! ! fit-il. Les heures s'accorderaient mal avec celles indiquées par le cocher Cadet et le restaurateur de l'avenue de Saint-Mandé...

—Il doit y avoir confusion... répliqua le chef de la sûreté, c'est une chose à éclaircir...

Le juge d'instruction poursuivit :

—Avez-vous vu le visage du jeune homme qui attendait ?

—Assez mal, répondit l'employé, il portait un cache-nez qui lui couvrait une partie de la figure... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait des cheveux blonds, des favoris blonds et un pince-nez d'écaïlle.

—C'est bien le signalement !... dit le chef de la sûreté. Je n'y comprends rien !

—De quelle couleur était le cache-nez ? reprit M. de Gibray.

—De couleur sombre, monsieur, je crois, ainsi que tout le costume...

—Etes-vous certain que, depuis le moment où il vous a interrogé jusqu'à celui de l'arrivée du train de Calais, le jeune homme soit resté dans la salle d'attente ou aux environs de la sortie ?

—Je l'ai aperçu à trois ou quatre reprises.

—Faites venir le cocher Cadet... ordonna le juge d'instruction.

Le chef de la sûreté sortit du cabinet et donna un ordre à l'agent Martel, qui s'empessa d'aller chercher le cocher de la rue Ernestine.

—Cadet, lui dit M. de Gibray, il faut faire un effort de mémoire. J'ai besoin de savoir au juste combien de temps vous avez stationné ici, la nuit dernière, en attendant l'arrivée du train de une heure...

—Mon juge, je vous l'ai déjà expliqué...

—Répétez-le moi...

—J'étais arrivé à une heure moins le quart... J'ai donc attendu vingt minutes environ...

—Monsieur le juge d'instruction, fit observer le chef de la sûreté, vous n'avez pas demandé au receveur des tickets si le jeune homme qui s'est adressé à lui pour avoir des renseignements parlait facilement le français...

—C'est juste... Vous avez entendu la question... Répondez-y.

L'employé répondit en effet :

—Le jeune homme parlait bien français, mais avec un accent prononcé...

—De quelle nature ?

—Je ne m'y connais pas ; je crois cependant que c'était un accent du Nord.

—C'est parfaitement notre assassin ! s'écria Paul de Gibray. Il doit il avoir dans tout ceci un malentendu facilement explicable... Le train de Calais n'avait-il point éprouvé de retard ?...

—Pardon, monsieur, répliqua le chef de gare, il avait un retard de vingt minutes.

—Alors, le malentendu n'existe plus... Le jeune homme aura fait une apparition ici, se sera fait conduire à toute vitesse avenue de Saint-Mandé, où il aura quitté sa voiture pour prendre celle de Cadet, et c'est à son retour que l'employé l'aura vu se promener et attendre.

—Peut être... dit sans conviction le receveur à qui la chose paraissait impossible, mais il me semblait bien l'avoir vu auparavant.

En ce moment Jodelet et Martel entrèrent, accompagnant un facteur de la gare.

—Qu'y a-t-il, Jodelet ? demanda le chef de la sûreté.

—Monsieur, nous vous amenons ce brave garçon avec lequel je causais au dehors et qui vient de nous

donner, je crois, un précieux renseignement au sujet de notre jeune homme blond...

—Vous avez vu ce jeune homme ? fit vivement le juge d'instruction s'adressant au facteur qui répondit :

—Un jeune homme avec un cache-nez, un pince-nez et des favoris blonds ? oui monsieur... Il descendait de voiture et me demanda si le train de Calais était arrivé. Je répliquai que je ne le croyais pas. Je le vis alors se diriger vers la sortie, puis revenir et remonter dans sa voiture.

—Parlait-il bien le français ?

—Avec un fort accent étranger, russe, allemand ou suisse.

—Vous rappelez-vous l'heure à laquelle il s'est adressé à vous ?

—Il pouvait être minuit et quart.

—L'avez-vous vu plus tard ?

—Oui, monsieur... Au moment où le train de Calais arrivait, il attendait à la porte de sortie un voyageur avec lequel je l'ai vu s'éloigner...

—Avez-vous remarqué si le voyageur avait le bras en écharpe ?

—Non, monsieur... Je passais très vite, ayant affaire ailleurs.

Il devenait évident pour tout le monde que la confusion des heures venait du train de Calais et que le jeune homme blond n'avait pas de sosie.

Les magistrats prirent congé du chef de gare et se retirèrent.

XXI

Quoiqu'il fût déjà tard, M. de Gibray tenait à se rendre le jour même à l'endroit indiqué par Cadet comme ayant terminé sa dernière étape, c'est-à-dire à l'hôtel de la rue Montorgueil où il avait laissé, c'est-à-dire cru laisser les deux voyageurs.

—Vous reconnaîtrez parfaitement cet hôtel ? demanda le chef de la sûreté à Cadet.

—Je vous y conduirais les yeux fermés, monsieur ; aujourd'hui surtout où je n'ai bu que du ratafia de grenouilles, autrement dit de l'eau claire...

—En route donc, et marchez bon train...

Vingt minutes plus tard les deux voitures s'arrêtaient rue Montorgueil en face de la maison meublée reconnue par Cadet.

—Il me semble que c'est par ici que nous aurions dû commencer... hasarda le commissaire aux délégations.

—Ce n'est pas de mon avis... répliqua M. de Gibray avec quelque hauteur. Soyez sûr que l'assassin n'a fait que passer dans cette maison... S'il y loge ou du moins s'il y a logé, il était bien trop habile pour attendre qu'on vint l'y mettre en état d'arrestation...

On descendit des voitures. On entra.

En voyant tout ce monde faire irruption chez lui le maître d'hôtel, qui connaissait de vue le chef de la sûreté, crut à une descente de police et éprouva une émotion vive, mêlée de trouble et de terreur, quoiqu'étant un brave homme et n'ayant rien à craindre.

—Monsieur, lui dit le juge d'instruction après s'être nommé, je viens chez vous, non vous faire subir un interrogatoire, mais vous demander quelques renseignements...

—Je suis prêt à vous répondre, monsieur... De quoi s'agit-il ?

—Tous les logements de votre hôtel sont-ils habités ?

—En ce moment, il s'en faut, monsieur... Ça ne marche pas du tout... Je n'ai que cinq locataires sur douze numéros qui devraient être pleins... Voulez-vous connaître les noms, prénoms et professions de mes cinq locataires ?

—Sans doute...

—Je vais vous les donner...

—Le logeur ouvrit son registre d'inscription et continua :

—Voici les noms des personnes présentes : M. Tourtin (Achille), voyageur de commerce, ici depuis quinze jours... cinquante ans, M. Blanchard (Eugène), habitant à l'année chez moi et prenant pension à ma table, employé à la mairie... quarante-deux ans. M.

Damiron (Alphonse), courtier en vins, arrivé hier soir.

—A quelle heure ? demanda de Gibray.

—A cinq heures.

—Quel âge a-t-il ?

—Soixante ans.

—Continuez.

—M. Fernel (Isidore), et son épouse, des gens de province, des clients de chaque année, établis à Nan-gis, marchands de nouveautés, et qui sont venus faire leur approvisionnement à Paris... Ils sont ici depuis deux jours...

—Vous n'avez pas d'autres voyageurs ?

—Pas d'autres, non, monsieur.

—Aujourd'hui personne n'a quitté votre hôtel ?

—Ni hier, ni aujourd'hui, personne...

—Mais, cette nuit, quelqu'un s'est présenté pour coucher ?

—Non, monsieur...

—Vous en êtes sûr ? fit le juge d'instruction étonné.

—Comment, si j'en suis sûr ? Et, tenez, ajouta le maître d'hôtel en désignant un jeune homme pâle et maigre, en tablier blanc, qui franchissait le seuil du cabinet, voilà le garçon qui passe la nuit sur un lit de camp dans cette pièce... il pourra vous confirmer mon dire...

Le garçon s'était approché.

—Vous n'avez reçu aucun voyageur cette nuit ? lui demanda M. de Gibray.

—Non, monsieur... mais ça n'empêche pas qu'il est venu quelqu'un vers une heure et demie du matin...

—Quelqu'un ? répéta le juge d'instruction.

—Oui, monsieur... Je dormais les poings fermés quand la sonnette de l'hôtel qui donne ici comme vous voyez, au-dessus du bureau, me réveilla en carillonnant. Je sautai en bas du lit, je passai mon pantalon, je tirai le cordon et j'attendis... Ne voyant personne venir, je crus qu'un pochard ou un mauvais drôle m'avait fait une farce de fumiste, comme cela arrive quelquefois... Je me préparais à aller refermer la porte quand un monsieur entra et vint me demander si nous n'avions pas deux dames, la mère et la fille, arrivées d'Italie depuis deux jours et qui, disait-il, devaient être descendues à notre hôtel... Il ajouta que ces dames s'appelaient *Amati* ou *Salenti* enfin un nom en *i*... Naturellement je lui répondis que nous n'avions pas ça... Il me remercia très poliment en me faisant beaucoup d'excuses de m'avoir réveillé pour rien, et il sortit du bureau... Je le reconduisis jusqu'à la porte que je refermai derrière lui et je revins me jeter sur mon lit... Voilà l'histoire...

—Cet homme paraissait-il étranger ? fit le juge d'instruction.

—Il parlait bien le français, mais avec un accent.

—Quel accent ?

—Allemand, je crois, ou quelque chose d'approchant...

—Pendant qu'il causait avec vous, avez-vous vu son visage ?

—Imparfaitement... Il était emmitouffé dans un cache-nez qui montait presque jusqu'aux yeux... J'ai bien remarqué pourtant qu'il avait des cheveux et des favoris blonds, et qu'il portait une espèce de lorgnon à deux verres...

—C'est bien le même ! s'écria M. de Gibray, puis il ajouta : Avez-vous remarqué, en le reconduisant, si une voiture l'attendait à la porte ?

—J'ai jeté un coup d'œil dehors... il n'y en avait pas...

—C'est singulier...

—Eh ! non, c'est tout simple, au contraire... répliqua le chef de la sûreté. Songez que nous avons affaire à un gaillard très adroit, et que ce gaillard suivait un plan combiné d'avance. Après avoir envoyé le cocher chercher de la monnaie, il a tiré le cordon de la sonnette et laissé la porte ouverte, afin qu'à son retour Cadet fut convaincu que le second voyageur était déjà dans l'hôtel, où le meurtrier est entré lui-même après avoir reçu la monnaie, payé le cocher et vu partir le fiacre emportant un cadavre. Il lui fallait un prétexte plausible pour expliquer aux gens de l'hôtel sa visite nocturne... Il a pris celui des deux femmes arrivant d'Italie... Et tout cela exécuté avec